Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Licenciement pour inaptitude

Par roussella

Merci pour votre réponse mais cela peut etre abusif meme si j ai un projet professionnel ?

parce que là ils me proposent un reclassement mais l expert dit bien dans son rapport que je suis reconnue inapte de façon absolue et definitive à mes fonctions d agent de service hospitalier qualifié et à toutes fonctions d agent de service hospitalier qualifié au sein du centre hospitalier de périgueux ?

Par morobar

La tentative de reclassement est une obligation qui pèse réellement sur l'employeur.
L'avis d'inaptitude comme vous le décrivez conduit à une inaptitude générale à tout emploi dans et HORS de l'hôpital, et donc une mise en invalidité.
Car dans un centre hospitalier il y a les fonctions soignantes, mais aussi d'autres non soignantes.